

SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur André JARDIN, Maire.

Etaient présents : JARDIN André Maire, BERNARDIN Jocelyne, 1^{er} adjoint, FRADIN Jacques 2^{ème} adjoint, CHASSIN Murielle 3^{ème} adjoint, BERGER Pascal 4^{ème} adjoint, QUILLIER Roland 5^{ème} adjoint, BIRON Christiane, PRUDHOMME Colette, VOISIN Didier, ROUSSET Sandrine, LAMOUREUX Martine, DARBELET Nadège, DEGRANGE Hubert, JOLY Sébastien, BOUDONNAT Jean, GACHES Amandine.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

Mr RAULET Arnaud, absent, a donné pouvoir à Mr BOUDONNAT Jean.
Mme FALLET Laure, absente.
Mr SUREAU Mickaël, absent.

Secrétaire de séance : Mme BIRON Christiane.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 – PRESENTS ou REPRESENTES : 17

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2025 :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 03 septembre 2025.

PROPOSITION DE VENTE DE TERRAIN PAR MR NINCK :

Mr le Maire présente à l'Assemblée un nouveau découpage de la parcelle B 309 jouxtant le lotissement de la Maurance et appartenant à Mr NINCK. Cette parcelle d'une superficie de 13 830 m² environ est proposée à la vente à 6 € le m². La commune a la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle ou la parcelle en totalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir une partie de la parcelle B 309 à savoir 5 000 m² environ à 6 € le m², sur la partie nord de la parcelle.

PROJET DE CONVENTION CTG 2026-2030 :

Mr le Maire donne lecture d'un projet de convention relatif aux objectifs, aux plans d'actions de la Convention Territoriale Globale pour la période 2026-2030 entre Moulins Communauté, la CAF de l'Allier et les collectivités territoriales du territoire de la Communauté d'Agglomération de Moulins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide le projet de convention CTG 2026-2030,
- Autorise Mr le Maire à signer la convention.

ACHAT DE LA LICENCE IV APPARTENANT A LA SARL NININE :

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de la SARL NININE, l'informant de son souhait de donner congé à compter du 30 avril 2026 pour l'occupation du local situé 6 rue du Commerce (déplacé rue de Fradan). La SARL NININE fait également la proposition de vendre la licence IV au prix de 7 000 €, la machine à glace italienne au prix de 2 000 € soit un total de 9 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Prend acte du congé à compter du 30 avril 2026,
- Donne son accord pour l'achat de la licence IV au prix de 7 000 €.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT A TEMPS NON COMPLET :

Mr le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité d'augmenter le temps de travail hebdomadaire d'un agent occupant le poste d'adjoint technique à temps non complet (28 heures) en temps non complet (33 heures) à compter du 1^{er} février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'augmenter le temps de travail d'un agent occupant le poste d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire passant de 28 heures à 33 heures (temps non complet) à compter du 1^{er} février 2026.
- Approuve le nouveau tableau des effectifs du personnel en le complétant par :
 - Ajout d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (33 heures).
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28 heures).
- Demande la saisine du Comité Social Territorial auprès du Centre de Gestion de l'Allier.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE GRADE D'UN AGENT A TEMPS NON COMPLET :

Mr le Maire indique à l'Assemblée qu'un agent ayant le grade d'adjoint technique, a fait la demande pour changer de grade et intégrer la filière animation en tant qu'adjoint d'animation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 33 heures à compter du 1^{er} février 2026.
- Approuve le nouveau tableau des effectifs du personnel en le complétant par :
 - Ajout d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (33 heures).
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (33 heures).
- Demande la saisine du Comité Social Territorial auprès du Centre de Gestion de l'Allier.

PROPOSITION DE RESOLUTION OU DE VŒU POUR L'ABANDON DE L'ACCORD UE-MERCOSUR :

Mr le Maire donne lecture d'une proposition de résolution contre la ratification du traité commercial UE-Mercosur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour et 5 abstentions soutient la proposition de résolution contre la ratification de cet accord.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES :

Mr le Maire :

☞ Donne lecture d'un courrier de la directrice de l'école élémentaire demandant une participation financière pour le projet fresque. Après discussion, le Conseil Municipal décide de prendre en charge le coût de la peinture de sous-couche qui recouvrira les parpaings du mur du préau.

☞ Donne lecture d'un courrier de Mr TUREAU Stéphane.

☞ Signale que le barnum du Comité des Fêtes, qui avait été prêté pour une manifestation Octobre Rose, a été détérioré dans la nuit du 18 au 19 octobre 2025. Le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, décide de prendre en charge l'achat d'un nouveau barnum pour le Comité des Fêtes, à condition que l'assurance de la responsable d'Octobre Rose émette un avis défavorable à sa demande de prise en charge.

☞ Informe qu'une réunion avec les dirigeants de Lusigny Pétanque aura lieu en mairie le vendredi 12 décembre 2025.

☞ Informe que le Conseil Municipal est invité à la remise du chèque à la Ligue contre le Cancer / Comité de l'Allier le vendredi 19 décembre 2025 à la salle polyvalente

XXXXXXXXXX

Jacques FRADIN

- ❖ A participé à l'Assemblée Générale de l'Association Croix et Lumière le vendredi 05 septembre 2025 à Chevagnes.
- ❖ A participé le vendredi 06 novembre 2025 à Trévol aux rencontres de l'énergie organisées par le SDE 03.

Christiane BIRON

- ❖ Signale le mauvais état du Chemin des Laurents.

Sébastien JOLY

- ❖ Donne les actualités du SICTOM :
 - ✚ La construction du méthaniseur débutera début 2027.
 - ✚ Donne les chiffres des collectes 2024 : 49 891 tonnes de déchets soit 600 kg/ personne / an, 60 % des déchets sont valorisés.
- ❖ A participé à une réunion le 03 novembre 2025 en mairie concernant un projet photovoltaïque privé porté par la Société Photosol.

Hubert DEGRANGE

- ❖ Signale qu'il a été contacté par un riverain concernant les moutons qui s'échappent régulièrement du site photovoltaïque à l'Etang d'Eté.
- ❖ A participé le 27 juin 2025 en Préfecture à une réunion départementale consacrée à la concertation territoriale sur la planification écologique relative à l'adaptation au changement climatique.

Jean BOUDONNAT

- ❖ Signale le mauvais état des routes lié aux travaux effectués par l'entreprise BBF réseaux (sous couvert d'ENEDIS) dans le cadre d'un projet photovoltaïque sur une commune voisine.

Roland QUILLIER

- ❖ Signale que les espaces, où sont situés les columbariums, ne sont pas entretenus. Les accès sont toujours inondés.

Pascal BERGER

- ❖ Informe que Murielle CHASSIN et Roland QUILLIER ont préparé les bons cadeaux du personnel communal.
- ❖ Signale que 4 agents prétendront à la médaille du travail argent (20 ans).
- ❖ Signale que le contrat de Mme ARLEN a été reconduit auprès de l'ADEF.
- ❖ Qu'il faudra réviser le RIFSEEP avant les élections.
- ❖ A participé à une réunion à l'accueil de loisirs concernant les problèmes de cantine lors de la pause méridienne.

Jocelyne BERNARDIN

- ❖ Présente le bilan financier de l'accueil de loisirs des vacances d'été 2025, c'est un bilan très satisfaisant.

XXXXXXXXXX

La séance est levée à 21 h 30.